



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

LIGUE D'AQUITAINE DE TIR



Le Président :
Mr François DIAZ

RAPPORT MORAL 2017

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie de votre présence à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Cette 1^{ère} année de notre 2^{ème} mandat a été marqué par un évènement important, le fait que pour la 1^{ère} fois, le président de la Ligue n'est plus présent au Comité Directeur de la FFTir. Je ne dénoncerai pas ici la trahison et les mensonges de certaines personnes.

Le fait est qu'aujourd'hui je ne peux pas vous communiquer, comme les autres années, les informations d'orientation et les directives fédérales.

Ce que je peux vous dire, en toute sincérité, c'est qu'être élu ou non à la Fédération n'a pas altéré ma passion pour le tir et mes convictions. Ma priorité reste la promotion et la protection des intérêts de la Ligue.

L'objectif est de donner à notre association les moyens administratifs et financiers nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans les faits, cela s'est traduit par l'obtention des bureaux à la maison des sports d'Aquitaine, et d'avoir fait admettre qu'il fallait embaucher une personne, pas forcément issue du tir afin d'avoir une vue extérieure et neutre de notre sport. Cela nous a permis de développer une nouvelle organisation de la Ligue dans certains domaines. Pour cela je souhaite remercier la majorité des membres du Comité Directeur pour la confiance qu'ils m'ont accordée dans cette démarche.

Tout cela a été également possible grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses dans le fonctionnement actuel de la Ligue.

Il est important de pérenniser cet emploi que nous avons créé, sans aucune aide publique. C'est la Ligue seule qui assume cette dépense.

La FFTir n'a toujours pas donné de directives concernant la fusion des ligues. Cette fusion ou du moins son principe d'accord par les 3 Ligues concernées, devrait normalement, au regard de la loi, être effective au 1^{er} janvier 2018. Il est évident que nous ne serons pas prêts.

La conséquence, a été le refus de la Direction Régionale à valider la convention ETR (Equipe Technique Régionale) pour la saison 2016/2017.

L'autre conséquence pourrait être une diminution ou la perte des subventions du CNDS et du Conseil Régional.

Toutefois et à titre exceptionnel, nous allons, cette année, toucher 2000€.

Vous pouvez donc comprendre, aujourd'hui ma position sur la gestion et la maîtrise des finances de la Ligue.

En substance, cette maîtrise des charges n'a pas altéré ni modifié le fonctionnement de la Ligue. Comme nous l'avons toujours fait, nous aidons les compétiteurs, les clubs et les comités départementaux par des dotations et aides.

Nous aidons également les jeunes athlètes méritant, dans l'achat de matériel de tir.

Il n'en est pas moins vrai, et vous l'entendrez lors du bilan financier qui vous sera fait tout à l'heure que j'ai demandé aux différents responsables : RCL, RRA, RFL, REL de porter une attention toute particulière à la réalisation de leur budget en ayant toujours pour objectif, de mener à bien leur mission. Chacun d'eux vous fera le bilan de la saison écoulée. Monsieur Fabien DUMENIL vous fera également l'exposé de l'activité de la Ligue.

Dans quelques semaines, à l'AG de la FFTir, je défendrai, comme je l'ai toujours fait, la position et les intérêts de la Ligue d'Aquitaine de tir.

Lors de cette AG et suivant les décisions que nous serons amenées à prendre par un vote, je partagerai les voix de la Ligue avec la personne que vous aurez l'amabilité d'élire tout à l'heure pour m'accompagner.

Nous sommes des bénévoles passionnés. Le respect et l'honnêteté, et j'insiste sur ces deux mots, doivent prévaloir pour la réussite de notre sport dans notre région.

Je finirai en vous souhaitant, pour cette nouvelle saison 2017/2018, mes vœux de réussites à tous.

Je vous remercie de m'avoir écouté.